

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N°30-FÉVRIER 2021

Festival Nature et Environnement

REPORT DE LA 8ÈME EDITION A JANVIER 2022

C'est avec beaucoup de regret que nous avons été contraints de reporter d'un an la 8ème édition de notre festival.

Les différentes évolutions de la crise sanitaire que nous avons traversée tout au long de l'année 2020 ne nous permettaient pas de nous projeter et d'organiser sereinement cet évènement, de lui conserver son intérêt, son caractère festif et convivial.

Nous avions travaillé jusqu'en octobre à l'élaboration du programme. Tout était prêt, mais c'est à cette période qu'il faut prendre des engagements vis à vis de nos différents partenaires et le climat n'y était pas. Il fallait bien prendre une décision et l'avenir nous a donné raison : un nouveau confinement et des conditions toujours restrictives aux dates prévues (22, 23, 24 janvier 2021).

Nous n'avons même pas pu maintenir comme prévu, la projection du film « le temps des arbres » de Marie France Barrier le vendredi 22 janvier 2021, 18h, à Moncé en Belin, les salles de spectacles telles que le Val'Rhonne n'étant pas autorisées à ré-ouvrir. Sachant que cette projection répond à la thématique de l'arbre choisie pour le programme associatif 2021 de Sarthe Nature Environnement, elle sera reprogrammée dès que possible.

Pour la suite du programme nous vous donnons rendez-vous les 21, 22, 23 Janvier 2022.

CONTACTS

Présidente : Chantal Blossier 02 43 42 55 37

Vice-Président : Joël Bour 02 43 80 11 89

Secrétaire : Denis Trouillet 02 43 43 96 63

Trésorier : Jean-Paul Cresson 02 43 42 44 39

Site Internet: http://gspp.asso.st

Email: contact@gspp.asso.st

Infos vidange de fosses : Jean-Claude Lecomte 02 44 02 12 33

L'outil Sentinelles de la Nature

Grâce à une application web et mobile, il est désormais possible pour chacun de réaliser en Sarthe un signalement d'une atteinte à l'environnement dont il est témoin ou d'une initiative favorable qu'il souhaiterait diffuser. Il devient alors Sentinelle et acteur de la protection de son environnement. Les informations sont transmises à l'association de protection de l'environnement référente sur le territoire (fédération régionale ou départementale, voire association locale) qui décide des suites à donner : publication du signalement, accompagnement dans la résolution amiable, rappel de la réglementation, courrier aux autorités administratives compétentes, recours contentieux... La Sentinelle, qui garde son anonymat, est toujours informée des suites qui sont données à son alerte et accompagnée dans les démarches à réaliser.

Il résulte de ces signalements une carte numérique vitrine de la situation environnementale du territoire. Tout le monde peut ainsi prendre connaissance des problèmes environnementaux proches de chez lui, ainsi que des projets, publics ou privés, qui essayent d'inverser la tendance d'une dégradation accrue de la nature.

Bilan 2020 à ce jour

Entre le 1er janvier 2020 et le 30 novembre 2020, 318 alertes ont été signalées sur la plateforme Sentinelles de la Nature pour des dégradations environnementales et 16 alertes ont été signalées pour des initiatives favorables à l'environnement, en région Pays de la Loire.

L'information environnementale est également complétée par des rubriques « Actualités » et « Agenda ».

Envie de découvrir cet outil?

Pour découvrir cet outil, rendez-vous sur http://sentinellesdelanature.fr et téléchargez l'application sur GooglePlay ou Appstore.

Héléna TREVET, volontaire en service civique, France Nature Environnement Pays de la Loire

Crise sanitaire: comment la vivons nous?

Souvenez-vous, pendant le premier confinement, nous étions plein d'espoir. Nous goûtions le silence, nous nous reconnections à la nature, nous prenions conscience de l'importance des soignants , des enseignants... qu'on pouvait prévoir, rationaliser nos déplacements, mieux gérer nos stocks... Nous étions certains que nous ne pourrions pas recommencer comme avant, qu'il faudrait en tirer des leçons.

Et pourtant que constate t-on aujourd'hui?

Les choses ne sont pas aussi simples. Nous nous sommes vite lassés des restrictions de nos libertés, de la lourdeur des autorisations de sorties à remplir pour mettre le nez dehors.

Nous nous rendons compte que cette crise est très inégalitaire sur le plan de la santé, en fonction des classes d'âge et sur le plan économique, en fonction des professions, de la possibilité de télétravailler ou non. Nous voyons des pans entiers de l'économie durement touchés : la culture, la restauration...

Et la nature dans tout ça? Dès que l'autorisation de sortir pour s'aérer, à plus d'un km de chez soi, a été donnée, nous avons constaté un afflux de promeneurs dans les bois, les forêts, sur les chemins de campagne, preuve que nous avons besoin de nature et de nous dégourdir les jambes.

Quelles leçons allons-nous tirer de cette crise mondiale?

En 1968, il y a 52 ans, le monde d'avant disparaissait pour laisser place au monde d'aujourd'hui... La jeunesse nous invitait à « jouir de la vie sans entrave ». Nous en connaissons aujourd'hui les limites.

Aujourd'hui, des jeunes beaucoup plus sages et réfléchis nous exhortent à prendre soin de la Terre.

Nos modes de vie actuels sont-ils vraiment adaptés à nos besoins vitaux ?

N'est-ce pas la question prioritaire à se poser en ces temps où l'on a du temps pour penser, réfléchir, cogiter, s'interroger ... car enfermés, confinés, limités dans nos activités, dans nos relations aux autres?

Sommes-nous vraiment si malins face à ce passager clandestin, si petit, qui se sert de nous pour se déplacer, se multiplier, qui mute, qui s'adapte et qui en moins d'un an a colonisé le monde entier ? A nous humains, il nous a fallu des millénaires pour occuper la planète jusque dans ces moindres recoins. En polluant l'eau, l'air, le sol, en détruisant ses écosystèmes, en modifiant profondément ses paysages... ne lui avons-nous pas fait subir ce que le virus, à une autre échelle, nous fait à nous, individus ?

Impressions de confinement d'un citoyen conscient vivant au milieu d'un environnement salutaire. Les avions ne volent plus cloués au sol. Les oiseaux en toute liberté prennent leur envol. Les trains roulent à toute allure à la recherche de passagers. Les piétons découvrent les joies du vélo heureux de pédaler. Les tronçonneuses résonnent dans la campagne enfumée. Les arbres poussent en silence dans la forêt parfumée. Les cours des écoles sont désertées. Les enfants jouent dans la rue à chat perché.

> 2020 Le Temps d'une pause ... 2020 un nombre sympa, tout rond, tout doux... Mais Tiens !!! Le temps vient de s'arrêter !!! J'ai du temps l'agenda vient de se vider... Week-end disponible, construction d'un hôtel à insectes, d'une mare, balades, profiter du temps et de sa compagne... Mais Familles, amis et monde associatif sont en pause, L'éloignement et l'inactivité sociale nous pèsent... Nous ne pouvons plus nous serrer la main, Mais Nos yeux ont le sourire et nos regards en disent long... 2021 est arrivé à grand pas, nous avons maintenant les moyens de nous battre... « Regardons-nous la nature différemment ? Ou la nature nous regarde... Ironiquement ?» Santé et courage à tous – Daniel

Sortie découverte sur la permaculture (17 Octobre 2020)

CREATION D'UNE BUTTE DE PERMACULTURE DITE EN « TROU DE SERRURE »

Pour cette journée organisée chez un couple d'adhérents à St Ouen-en-Belin, la matinée fût consacrée à la visite des lieux où nous avons croisé des buttes déjà en place, mais pas que. En effet la maîtresse des lieux nous a fait partager sa philosophie de la permaculture, cet art de vivre en harmonie avec la nature tout en tirant sa subsistance.

Après la pause déjeuner, nous avons mis la théorie en pratique en réalisant une butte autofertile dite « en trou de serrure ». De forme ronde, le centre est occupé par un compost que l'on alimente en déchets végétaux, délimité par des rondins non jointifs pour que la petite faune du compost puisse circuler. Une ouverture orientée nord (serrure) permet d'accéder au centre. La forme étant délimitée au sol, nous avons commencé par construire un mur de pierres sèches en périphérie, légèrement maçonné pour le stabiliser avec un mélange paille/terre grasse (torchis). Puis, nous avons mis au fond du bois mort (rondins, branches). Nous avons superposé des feuilles et du bois broyé (issu d'une taille fraîche), du compost bien mûr, de la terre, de la cendre, divers déchets végétaux et de la tonte de pelouse. L'intérêt du mur en pierre est de pouvoir stocker la chaleur le jour et la restituer la nuit, mais on pourrait aussi le réaliser en bois.

Tout ceci s'est trouvé fait en 3 heures par 15 personnes motivées, dans une grande bonne humeur, à la grande satisfaction de notre hôtesse.



Huit jours plus tard, la butte était déjà plantée de salades, mâches, bettes... Une belle coopération qui a enthousiasmé tous les participants.

La haie : foret linéaire, maillage bocager ...

... CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DITE AUSSI TRAME VERTE

Alors que les arbres qu'ils soient bocagers, forestiers, isolés, en ville, ou d'ornement... sont reconnus comme étant la 2ème planche de salut, après l'océan, pour lutter contre le réchauffement climatique, nous assistons dans le département à une recrudescence des arrachages de haies.

Au delà du rôle essentiel de fixation du carbone, comme tout ce qui est vert, la haie a d'autres avantages.

Si on la regarde de loin, elle limite les parcelles, elle structure, dessine le paysage d'une manière presque graphique. Elle le colore également de couleurs changeantes selon les saisons : nuances de verts au printemps, dégradés de jaunes, de rouges de roux en automne, pour finir par ne plus laisser apparaître en hiver, qu'une ramure sombre et dénudée

Elle fournit l'ombre au animaux d'élevage en été.

Si on la regarde de près, elle est le refuge d'une biodiversité très riche, tant végétale qu'animale, qui a fui les champs cultivés où il ne doit pousser que ce qu'on y a semé, que l'on préserve à renfort de traitements contre les maladies et les ravageurs. En jouant le rôle de continuité écologique elle est essentielle à la survie des espèces qui y trouvent refuge et peuvent s'y déplacer, s'y nourrir, s'y reproduire...

C'est également un brise-vent. On comprend son utilité pour ralentir les tempêtes.

Elle a également un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'air et de l'eau. En cas d'utilisation de produits phytosanitaires, elle limite leur épandage à la parcelle, protégeant ainsi les fossés, les champs des voisins, les jardins des habitations qui les bordent...

En retenant la terre dans le champ, elle lutte efficacement contre l'érosion. Elle stoppe également le ruissellement des eaux de pluie et permet ainsi d'y retenir l'eau.

C'est aussi une source d'énergie renouvelable : bois bûches, bois granulés, plaquettes, ou bois broyé utilisé pour recharger les sols en carbone, en paillage ou composté.

La protection des haies dans les documents d'urbanisme s'avère donc essentielle. Il faut les conserver, les entretenir et encourager la replantation en particulier en bordure des fossés, des ruisseaux, des routes et des habitations.

Sondage: Assainissement Non Collectif (ANC)

Depuis plus de 10 ans GSPP propose des regroupements à tarif préférentiel pour la vidange et l'entretien optimal des installations individuelles de traitement des eaux usées.

Ceci concerne les foyers qui ne sont pas raccordés au « tout à l'égout » soit 3000 installations sur la Communauté de Communes 0rée de Bercé Belinois.

La vérification du bon fonctionnement de ces installations par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a révélé que :

- 1/3 d'entre-elles seulement ont un fonctionnement satisfaisant.
- 1/3 ne sont pas complètement conformes aux normes en vigueur mais ont un fonctionnement acceptable.
- 1/3 ont un mauvais fonctionnement et nécessitent d'être réhabilitées d'urgence.

Pour information, la mise en conformité est obligatoire pour toute vente de bien sous peine de voir celui-ci diminué du montant des travaux de réhabilitation qui seront alors à exécuter par l'acheteur.

Seriez-vous intéressés, si, sur le principe d'un groupement d'achat, afin d'obtenir des tarifs préférentiels comme pour la vidange des fosses, nous vous proposions :

- un regroupement pour les études de sol, préalable obligatoire avant toute rénovation ou toute nouvelle installation
- un regroupement pour la réalisation des travaux.

Nous ne nous engagerons sur cette voie que si vos réponses à ce sondage nous y encouragent. Nous ne vous cachons pas que c'est une lourde tâche qui nous demandera un gros investissement en temps et en énergie et que les bonnes volontés pour nous y aider sont les bienvenues.

Merci de nous donner réponse en nous retournant le coupon ci-dessous à GSPP :

- chez M Mme Blossier, 4 chemin de la Butte du Vieux Mans, 72230, Moncé en Belin (02 43 42 55 37)
- par téléphone à Jean Claude Lecomte 02 44 02 12 33

Coupon réponse	
Sondage Assainissement Non Collectif	
Ne concerne que les foyers qui ne sont pas reliés au « tout à l'égout »	
Nom:	Prénom:
Adresse :	
Mail:	
Tél:	
Je suis intéressé par : un regroupement pour les études de sol, préalable nécessaire avant toute rénovation ou toute nouvelle installation d'assainissement non collectif un regroupement pour la réalisation des travaux de mon installation d'assainissement non collectif	

E PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE